



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

appareillage

Question écrite n° 84515

Texte de la question

M. Philippe Cochet appelle l'attention de M. le ministre du travail, de la solidarité et de la fonction publique sur la question des coûts souvent exorbitants des matériels de compensation du handicap, qu'il s'agisse des équipements importants comme ordinateurs, logiciel vocal, fauteuil roulant ou de petit matériels nécessaires à l'accomplissement des fonctions quotidiennes à la personne handicapée. Il souhaite savoir s'il est prévu de mettre en place un référentiel permettant d'aider les personnes handicapées à acquérir un matériel correspondant à leurs besoins à un prix raisonnable.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Cochet](#)

Circonscription : Rhône (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84515

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Travail, solidarité et fonction publique

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 2010, page 8072

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)